



AFORMESO

DEVENIR ACTEUR PRAP DANS LE SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL (ACTEUR PRAP 2S)

La formation à la prévention des risques liés à l'activité physique dans le secteur sanitaire et médico-social (PRAP 2S) permet aux salariés d'être les acteurs de leur propre prévention mais aussi de devenir acteurs de la prévention dans leur établissement.

Cette formation s'adresse principalement aux salariés dont l'activité comporte une part importante de travail physique susceptible de provoquer lombalgies, affections ou lésions articulaires, du fait notamment d'efforts excessifs et / ou inadaptés (manutention de personnes, travaux ou gestes répétitifs, postures de travail contraignantes prolongées).

Programme :

1 - L'intérêt de la prévention

- Les enjeux de la prévention pour les établissements médico-sociaux
- Les différents acteurs de la prévention et leur rôle

2 - Les risques de son métier

- Les principaux risques de son métier et les effets induits
- Les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé ou d'entraîner des efforts inutiles ou excessifs.

3 - Les dommages potentiels liés à l'activité physique

- Le fonctionnement du corps humain et ses limites
- Les différentes atteintes à la santé

4 - Proposer des améliorations de sa situation de travail

- Les principes généraux de la prévention
- Les principes de sécurité et d'économie d'effort
- Les équipements mécaniques et les aides à la manutention à disposition dans son établissement

5 - Accompagner La Mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi

- Identifier les enjeux d'un accompagnement
- Séquencer les déplacements naturels pour se mouvoir
- Analyser la situation d'accompagnement
- Caractériser les aides techniques en fonction des situations d'accompagnement
- Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de l'autre et de soi

Durée



4 jours soit 28 heures en présentiel (2 jours en présentiel, intersession de 15 jours et 2 jours en présentiel)

Public



Tous professionnels travaillant dans le secteur du médico-social ayant une expérience de terrain au sein des établissements médico-sociaux



Prérequis

Aucun



Intervenants

Titulaire du certificat de formateur PRAP 2S



Capacité d'accueil

5 stagiaires minimum

Méthodologie d'évaluation



Délivrance d'une attestation de formation aux stagiaires. Certificat Acteur PRAP 2S délivré pour la participation active et une évaluation favorable. La durée de validité du certificat PRAP 2S est de 2 ans. La formation MAC (Maintien et Actualisation des Compétences) PRAP 2S permet de prolonger la durée de validité du certificat PRAP de 2 ans.



Prix

Tarif de groupe : nous contacter
Tarif individuel : 150€/jour

Objectifs de la formation :

- Accompagner La Mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi
- Être capable de se situer en tant qu'acteur PRAP 2S dans son entreprise
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise

Méthode et moyen pédagogique employés :

- Formation participative
- Alternance entre théorie (PowerPoint, supports vidéo) et ateliers d'analyse des pratiques et pratiques en sous-groupes sur des situations de travail
- Salle équipée (vidéo projecteur, paperboard)
- Divers matériels : colonne vertébrale, caisses de taille et poids différents, fauteuil roulant, lit médicalisé, table de nuit adaptable, canne, déambulateur, banane de transfert, draps de glisse, disque de transfert, matériel de verticalisation, lève-personne

Nous contacter

Chargé de formation

06 74 81 74 33

contact@aformeso.fr

